AVENANT N°05 AU REGLEMENT CADRE DES JEUX 2026-2027
RMC ANTENNE ET WEB

IL EST PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

RMC, Société Anonyme Monégasque au capital de 2 287 500 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 788 185 288, dont le siège social est situé 10-12 quai Antoine Premier 98080 Monaco et dont l'établissement principal est situé au 2 rue du Général Alain De Boissieu 75015 Paris,

Ci-après dénommée la « Société Organisatrice »

Organise du 16/10/2026 au 19/10/2026 le jeu « EXPERIENCE RMC PSG vs. BARCELONE », sans obligation d'achat (ci-après dénommé le « Jeu »), annoncé et présenté, en tout ou partie :

- à l'antenne radiophonique de RMC et/ou
- sur les antennes télévisées de RMC STORY et RMC sur lesquelles certains programmes sont diffusés simultanément à la diffusion sur l'antenne radio de RMC ;

Selon les modalités particulières précisées dans le présent avenant.

Le présent avenant vient détailler les modalités des Jeux définies dans le Règlement Cadre des Jeux RMC 2026-2027, déposé le 3 septembre 2026 en l'étude de la SCP Simonin – Tranchant – Guerrier, Commissaires de Justice associés, 92 rue de la Victoire 75009 PARIS.

IL EST ARRETE CE QUI SUIT :

1. Conditions de participation

Le Jeu est accessible à l'antenne de RMC.

Pour participer au Jeu, l'auditeur aura la possibilité de tenter sa chance par :

- SMS au numéro 73216 - Mot clé [PSG]

Les frais de participation relatifs à ce(s) mode(s) de participation et leur remboursement éventuel s'appliquent selon les modalités définies ci-après :

[Par SMS] Pour les participants dûment inscrits, le coût pour la participation au Jeu par SMS pourra être remboursé, sous réserve des conditions suivantes :

- dans la limite des coûts réels engagés par le participant, définis comme tels : une participation par session.
- sur la base de 0,75 € TTC le SMS plus coût du SMS facturé par l'opérateur ;
- pour un montant maximum de 3 SMS.

2. Principe et modalités particulières du Jeu :

Du 16/10/2026 au 19/10/2026, les auditeurs s'inscrivent à la suite d'une annonce des présentateurs pouvant être diffusée à tout moment lors des émissions suivantes « SUPER MOSCATO SHOW », « ROTHEN S'ENFLAMME », « GENERATION AFTER », « AFTER FOOT », « GRANDES GUEULES DU SPORT », « INTEGRALE SPORT », « INTEGRALE FOOT », « STEPHEN BRUNCH », « BARTOLI TIME ».

Les animateurs lanceront des annonces pour proposer aux auditeurs de s'inscrire. Par SMS, les auditeurs devront répondre à une question autour de la Ligue des Champions.

3. Mode de désignation et information du ou des gagnants :

A l'issue de la période de participation soit du 16/10/2026 au 19/10/2026, un tirage au sort sera effectué :
- dans « ROTHEN S'ENFLAMME » du lundi 19 octobre 2026.

Le gagnant sera informé de la procédure à suivre pour l'obtention du lot :
- Directement à l'antenne de RMC
- Personnellement par mail / courrier / téléphone / SMS au numéro indiqué lors de leur inscription.
A l'issue du tirage au sort, le gagnant est contacté pendant l'émission. Si le gagnant pour quelque raison que ce soit ne répond pas ou est injoignable, il perd sans recours possible le bénéfice de sa dotation et un autre gagnant est sélectionné.

Le passage à l'antenne valide le gagnant et la dotation qu'il a remportée. La dotation remportée sera annoncée au gagnant lors de son passage à l'antenne.
Une fois le gagnant validé, ce dernier a 48h pour revenir vers la société organisatrice et lui fournir les documents demandés ainsi que ses coordonnées complètes.

4. Dotations

Le gagnant remporte 2 places pour le match PSG vs. BARCELONE le mardi 20 octobre 2026 à 21h au Parc des Princes. (Le transport, l'hébergement et les repas ne sont pas pris en charge).

Il y a 1 gagnant au total du 16/10/2026 au 19/10/2026.

Prix d'une place PSG vs. Barcelone : 500€ TTC